

Pétitions

M. Deans: Ah, asseyez-vous!

M. le vice-président: Les députés, en vertu du Règlement et de la procédure, ont le droit de présenter des pétitions.

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le devoir de présenter une pétition signée de 37 citoyens du Canada qu'ils m'ont prié de présenter au Parlement du Canada, et par laquelle ils se prévalent de leur ancien droit remontant à 1066, de présenter des griefs. Ils demandent au Parlement du Canada de reconnaître que les céréaliers ont apporté une juste contribution à l'économie du Canada, que les agriculteurs de l'Ouest continuent de ne payer que le tarif statutaire du Nid-de-Corbeau. Les pétitionnaires demandent humblement au Parlement de maintenir le tarif statutaire actuel de transport des céréales. Et vos pétitionnaires, monsieur le Président, ne cesseront de prier.

M. Bob Ogle (Saskatoon-Est): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le devoir de présenter à la Chambre des communes une pétition de citoyens de Saskatoon relativement au tarif du Nid-de-Corbeau. Ils rappellent au Parlement assemblé que les agriculteurs de l'Ouest ont payé 131 millions de dollars en 1981-1982 pour exporter leurs céréales. Que ces exportations ont contribué pour 6.3 milliards de dollars à la balance commerciale. Les soussignés croient que cela représente un apport équitable des agriculteurs à l'économie du Canada et que les agriculteurs de l'Ouest n'ont l'intention de payer que le tarif du Nid-de-Corbeau, sans modification. A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de maintenir le tarif statutaire actuel de transport des céréales. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

Et j'ai le plaisir de vous remettre cette pétition, monsieur le Président.

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, moi aussi j'ai l'honneur et le privilège de présenter une pétition portant la signature d'un certain nombre de citoyens canadiens . . .

M. Smith: Combien de Beaches?

M. Young: . . . déclarant humblement que les agriculteurs de l'Ouest du Canada ont payé 131 millions de dollars pour exporter leurs céréales pendant la campagne agricole de 1981-1982. Que ces exportations ont contribué pour 6.3 milliards de dollars à la balance commerciale. Les soussignés croient que cela représente un apport équitable des agriculteurs à l'économie du Canada, et que les agriculteurs de l'Ouest n'ont l'intention de payer que le tarif du Nid-de-Corbeau, sans modification. A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de maintenir le tarif statutaire actuel de transport des céréales. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Monsieur le Président, moi aussi je suis fier de me lever pour . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Waddell: Cela fait rire les députés. Je suis fier de me prévaloir d'un droit commun qui remonte à l'époque de Sir Thomas More, le grand chancelier d'Angleterre.

M. le vice-président: Le député est prié de s'abstenir de faire l'historique des pétitions, et de nous lire simplement la sienne.

M. Waddell: Je n'en dirai pas plus à ce sujet. Mais j'ai ici une pétition portant la signature de 19 citoyens de Young, en Saskatchewan, de Manitoba Beach, en Saskatchewan et d'autres lieux, ainsi que d'Ottawa. Les pétitionnaires déclarent humblement que les agriculteurs de l'Ouest du Canada ont payé 131 millions de dollars pour exporter leurs céréales pendant la campagne agricole de 1981-1982, que ces exportations ont contribué pour 6.3 milliards de dollars à la balance commerciale, que les soussignés croient que cela représente un apport équitable des agriculteurs à l'économie du Canada et que les agriculteurs de l'Ouest n'ont l'intention de payer que le tarif du Nid-de-Corbeau, sans modification. A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de maintenir le tarif statutaire actuel de transport des céréales. Et je présente la pétition.

[Français]

M. Laverne Lewycky (Dauphin-Swan River): Monsieur le Président, je voudrais présenter une pétition signée par des Canadiens concernant le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau. Ces citoyens vivent dans une colonie huttérite . . .

[Traduction]

Ils rappellent, dans leur pétition, que les agriculteurs de l'Ouest du Canada ont payé 131 millions de dollars pour exporter leurs céréales pendant la campagne agricole de 1981-1982, que ces exportations ont contribué pour 6.3 milliards de dollars à la balance commerciale, que les soussignés croient que cela représente un apport équitable des agriculteurs à l'économie du Canada. A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de maintenir le tarif statutaire actuel de transport des céréales. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

● (1620)

M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake): Monsieur le Président, je prends moi aussi, la parole aujourd'hui pour présenter une pétition signée par des Canadiens de la Saskatchewan, des localités de Wadena, de Kelvington et de la région de Rose Valley et par des membres du syndicat du blé de la Saskatchewan. Ils présentent leur pétition à l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée. La pétition des soussignés, résidents du Canada, qui se prévalent maintenant de leur droit de présenter un grief commun, déclare humblement que les agriculteurs de l'ouest du Canada ont payé 131 millions de dollars pour exporter leurs céréales pendant la campagne agricole de 1981-1982, que ces exportations ont contribué pour 6.3 milliards de dollars à la balance commerciale, que les soussignés croient que cela représente un apport équitable des agriculteurs à l'économie du Canada, et que les agriculteurs de l'Ouest n'ont l'intention de payer que le tarif du Nid-de-Corbeau, sans modification.

A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de maintenir le tarif statutaire actuel de transport des céréales. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.